



Dossier de presse

29 janvier 2019

GR O U P E
vyv



Sommaire

- 04 — La promesse mutualiste:
une stratégie mise en œuvre en 2018**
- 13 — Groupe Arcade-VYV: le 3^e pilier du Groupe VYV**
- 16 — Un groupe en construction**
- 21 — Passage de relais entre François Venturini
et Stéphane Dedeyan**

La promesse mutualiste: une stratégie mise en œuvre en 2018



« Cette première année a permis de démontrer la pertinence de notre promesse mutualiste.

Dès notre création, nous nous sommes mis en mouvement pour nous doter de tous les outils pour agir, de toutes les briques pour construire. Aujourd'hui, le Groupe VYV existe bel et bien et l'année 2018 a permis d'engranger des premières réalisations et des premiers succès.

Beaucoup a été fait et beaucoup reste à faire au service de nos adhérents.

L'arrivée au sein du groupe de Chorum, de SMACL Assurances et du Groupe Arcade témoigne de la vitalité de notre projet et de sa capacité à fédérer les acteurs de l'économie sociale et solidaire pour, ensemble, incarner l'entrepreneuriat du mieux-vivre. »

Thierry Beaudet,
président du Groupe VYV

Véritable ligne directrice stratégique, la promesse mutualiste porte le projet et l'ambition du Groupe VYV. Elle réaffirme le mutualisme comme un mode d'entreprendre original et l'engagement du groupe à apporter :

- des réponses toujours plus solidaires et innovantes aux multiples défis de la protection sociale et contribuer ainsi à la rénovation de notre système de protection sociale;
- des solutions concrètes aux adhérents pour les accompagner à chaque étape et chaque moment de leur vie;
- un accompagnement aux entreprises publiques et privées, aux collectivités territoriales et à la fonction publique d'État dans les obligations qu'elles ont vis-à-vis de leurs collaborateurs.

La promesse mutualiste est la boussole stratégique du Groupe VYV, lui permettant de tenir le cap fixé par trois ambitions :

- 1. Être utile à tous et à chacun :** accompagner les adhérents et les employeurs dans toute leur diversité et tout au long de leur vie en proposant des offres et des services personnalisés et adaptés à leur situation.
- 2. Devenir l'acteur d'une protection sociale globale :** en tant que leader en assurance santé et premier offreur de soins et de services, le Groupe VYV souhaite, au-delà de la santé, développer, sur l'ensemble des activités de la protection sociale (prévoyance, dépendance, épargne retraite, protection financière), les solutions apportées à nos adhérents et nos clients.
- 3. Incarner la performance mutualiste dans le monde de demain :** démontrer que le modèle mutualiste est en phase avec les exigences de performance au service des personnes. Le Groupe VYV démontre au quotidien que l'on peut conjuguer utilité sociale, but non lucratif et développement.

Fidèle à cette promesse mutualiste, au-delà de la santé et des réponses apportées par les mutuelles, le Groupe VYV se positionne comme « entrepreneur du mieux-vivre » pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de leur parcours de vie.

Le groupe s'engage donc à :

- s'inscrire pleinement dans la définition de la santé de l'OMS : un état de bien-être complet, physique, mental et social...;
- agir sur l'ensemble des déterminants de santé : l'environnement, les conditions de travail, les modes de vie et les comportements, l'habitat...;
- accompagner chacun à tous les âges de la vie : favoriser le bien vieillir (prévention, retraite, protection financière, logement adapté...), proposer des solutions d'équilibre vie pro/vie perso pour simplifier la vie, aider les entreprises à développer leur capital humain.



2018 a été une année décisive, elle a permis de mettre en œuvre les premières solutions pour concrétiser cette promesse mutualiste autour de quatre priorités :

1. Renforcer notre dimension assurantielle
2. S'inscrire dans l'innovation et la stratégie de services
3. Développer l'offre portée par VYV Care
4. Conquérir de nouvelles frontières

1. Renforcer notre dimension assurantielle

Le Groupe VYV souhaite être utile en répondant aux besoins de chacun, en exerçant un grand nombre de métiers complémentaires, en innovant au service de l'ensemble des publics :

- les salariés du secteur privé adhérant à titre individuel ou dans le cadre d'un contrat collectif, les agents de chacune des composantes de la fonction publique, les artisans, commerçants et professions libérales, les agriculteurs... C'est l'ensemble du monde du travail qui a sa place dans la politique de notre groupe ;
- leurs familles doivent tout autant bénéficier de notre attention et de notre protection ;
- les jeunes et les étudiants doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement spécifique destiné à favoriser leur compréhension de nos systèmes solidaires ainsi que la prise en compte de leurs besoins spécifiques ;
- les populations fragilisées doivent bénéficier des mêmes droits en matière d'accès aux soins et à la protection sociale ;
- les retraités pour lesquels la solidarité est et doit rester au cœur du contrat social ;
- les employeurs publics et privés qui souhaitent répondre à leurs obligations vis-à-vis de leurs salariés.

Cette prise en compte des parcours de vie, au-delà des parcours de santé, constitue un élément fort de différenciation du groupe.



« Fitch a attribué au Groupe VYV la note A+, au titre de la solidité financière du groupe. À peine un an après la création de notre groupe, cette notation témoigne de la dynamique de notre projet, de la pertinence du modèle mutualiste. Elle s'affirme, aussi, comme un gage de confiance pour l'ensemble de nos partenaires, de nos adhérents et de nos clients. »

François Venturini,
directeur général Groupe VYV



« Le référencement que nous avons obtenu en 2018 au niveau des ministères sociaux grâce à la pertinence de la réponse conjointe que nous avons pu apporter aux côtés de MGEN témoigne de la dynamique apportée par le Groupe VYV. La mutualisation d'expertises, d'expériences et d'engagements aussi forts est bénéfique pour nos adhérents, nos clients mais aussi pour les mutuelles du groupe. »

Laurent Magnant,
président d'Harmonie
Fonction Publique

Au-delà de la santé, la protection de nos adhérents tout au long de leur vie nous conduit donc à faire de l'ensemble des activités de la protection sociale (prévoyance, dépendance, épargne retraite et, plus largement, la protection financière...) notre cœur de métier. La prévoyance, en particulier, se positionne comme une activité stratégique du groupe.

Les défis liés au vieillissement de la population nous conduisent à amplifier ces réponses tant en termes d'épargne retraite que de garantie contre le risque de perte d'autonomie ou de couverture des risques liés au décès.

a) Accompagner les entreprises du secteur public et du secteur privé

Après avoir remporté le renouvellement du régime santé de la convention collective nationale de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (FEHAP) (couvrant 280 000 salariés), le Groupe VYV a remporté l'appel d'offres de la branche Familles rurales de la FEHAP (17 000 salariés) en prévoyance. Le Groupe VYV a également remporté le renouvellement du régime santé des chambres de commerce et d'industrie qui concerne plus de 44 000 personnes à protéger. Idemia, avec 2 700 collaborateurs en santé, et Agirc Arrco, avec 850 en santé et prévoyance, complètent ce panorama.

En ce qui concerne la fonction publique d'État, une réponse conjointe MGEN et Harmonie Fonction Publique a été retenue pour la protection sociale complémentaire des 40 000 agents des ministères sociaux. Entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2018, cette convention de référencement couvre les risques santé et prévoyance des personnels du ministère des Solidarités et de la Santé, du ministère du Travail, du ministère de l'Éducation nationale et de celui des Sports.

Au niveau de la fonction publique territoriale, le groupe se positionne en leader, avec près de 25% des parts de marché en santé et 27% en prévoyance, grâce à un dispositif coordonné par la MNT. Cela a représenté, en 2018, 10 000 chefs de famille supplémentaires en santé et un chiffre d'affaires prévoyance d'environ 10 millions d'euros.

b) Mutex: l'outil de référence en matière de prévoyance

Si plusieurs mutuelles membres du Groupe VYV s'appuyaient déjà sur Mutex (Harmonie Mutuelle, Harmonie Fonction Publique et la Mutuelle Mare-Gaillard), l'année 2018 a permis aux autres mutuelles du groupe de prendre contact et d'élaborer des pistes de convergence qui ont été mises en œuvre dès le premier semestre 2018. La prévoyance s'affirme ainsi comme le 2^e métier cœur du Groupe VYV et de ses entités.

En faisant de Mutex son outil stratégique sur le secteur de la prévoyance, le Groupe VYV a accédé en 2018 à la 6^e place du classement de la prévoyance de l'Argus de l'Assurance.

Fort de cette assise, Mutex continue à proposer son expertise à l'ensemble du secteur mutualiste.



« Harmonie Mutuelle est fière d'avoir contribué avec MGEN au rapprochement des familles mutualistes au sein du Groupe VYV. Unis, nous allons désormais plus loin et nous sommes un vrai compagnon de vie de nos adhérents pour plus de mieux-vivre, y compris dans la qualité de vie au travail, au cœur de nos entreprises clientes. Le Groupe VYV fait chaque jour la preuve de son indispensable utilité. »

Stéphane Junique,
président d'Harmonie Mutuelle
et de VYV Care

c) Des partenariats fructueux pour l'épargne retraite et l'assurance vie

Les défis liés au vieillissement de la population conduisent le Groupe VYV à amplifier ses réponses tant en termes d'épargne retraite que de garantie contre le risque de perte d'autonomie ou de couverture des risques liés au décès.

Le Groupe VYV a ainsi choisi le Groupe MAIF et sa filiale assurance vie Parnasse MAIF comme partenaire, aux côtés de Mutex, pour mettre à disposition, dès juin 2019, une nouvelle offre d'assurance vie. Ce partenariat s'inscrit dans une démarche plus globale de développement de l'épargne retraite en s'appuyant sur divers partenaires dont l'UMR (Union Mutualiste Retraite).

d) Une vraie protection sociale en construction pour les jeunes

Le Groupe VYV estime que les jeunes et les étudiants doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement spécifique destiné à favoriser leur compréhension des systèmes solidaires ainsi que la prise en compte de leurs besoins spécifiques.

En 2018, pour un déploiement en 2019, le Groupe VYV a travaillé à poser les jalons qui permettent d'aller vers cette vraie protection sociale pour les jeunes, notamment les étudiants, en renforçant les positions des mutuelles sur ce portefeuille et en élargissant la conquête avec la création d'offres dédiées.

Avec près de 1,2 million de jeunes adhérent à l'une des mutuelles du groupe, le Groupe VYV détient déjà plus de 12,7% de parts de marché sur la population des 18-29 ans et environ 11,5% sur la cible des étudiants.

2. S'inscrire dans l'innovation et la stratégie de services

La position stratégique du Groupe VYV, énoncée dans la promesse mutualiste, s'est rapidement matérialisée pour apporter des réponses opérationnelles en matière de services.

Les travaux permettant de réaliser l'ambition du Groupe VYV en matière de services ont été conduits en 2018 à travers deux approches complémentaires: d'une part connaître le patrimoine du groupe en termes de services au travers d'un panorama complet, d'autre part identifier les services pouvant être mutualisés au niveau du groupe et les nouvelles solutions à proposer pour compléter l'existant.

Dès 2018, les premiers services existants revêtant un intérêt stratégique, opérationnel et économique pour le groupe ont été développés pour pouvoir mettre en œuvre des solutions groupe au bénéfice des adhérents (individus et entreprises) des mutuelles du groupe: les réseaux de soins conventionnés, l'assistance de personnes, un programme de réductions favorisant l'accès à la culture et aux loisirs, la généralisation du programme e-santé sur la prévention des risques cardiovasculaires.



« Nos mutuelles se sont engagées dans la dynamique portée par le Groupe VYV avec enthousiasme et détermination. La dimension du groupe permet de renforcer les mutuelles dans leurs relations à l'adhérent. Nos identités sont notre richesse, notre complémentarité fera notre force. »

Roland Berthilier,
président du Groupe MGEN



A - LE GROUPE COMPTE S'APPUYER SUR DES RÉPONSES MISES EN PLACE PAR SES MEMBRES AVANT SA CRÉATION POUR LEUR DONNER PLUS D'AMPLEUR, PLUS DE MOYENS ET PLUS DE PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT.

a) RMA pour l'assistance aux personnes

Ressources Mutuelles Assistance (RMA), spécialisée dans l'assistance aux personnes, est devenue, depuis janvier 2019, l'outil commun et principal de l'ensemble des structures du Groupe VYV. RMA déploie désormais des solutions renouvelées et ambitieuses auprès des entités du Groupe VYV pour répondre aux nouveaux besoins de l'ensemble des adhérents du groupe tout en continuant à offrir ses prestations aux autres acteurs du marché.

Partenaire historique du Groupe Harmonie Mutuelle depuis de nombreuses années, RMA compte plus de 70 mutuelles adhérentes et construit ses services en privilégiant la relation humaine et les valeurs d'éthique, de solidarité et de proximité. RMA est l'unique assistant mutualiste en France et compte, depuis le 1^{er} janvier 2019, plus de 7 millions de familles couvertes, soit plus de 12 millions de personnes protégées, et un taux de satisfaction des adhérents de 95,8%.

b) Kalixia: le nouveau réseau de soins conventionnés

Afin de faire converger les réseaux de soins conventionnés et de proposer une solution commune à l'ensemble des entités du groupe, un rapprochement entre Kalivia (créé en 2009 par Malakoff Médéric et l'Union Harmonie Mutuelles) et Egaréseaux (créé en 2014 par MGEN) a été initié début 2017. Au terme d'un an de discussions entre le Groupe VYV et le Groupe Malakoff Médéric, ce rapprochement a abouti à la création, en mars 2018, du premier réseau commun en ostéopathie, dénommé Kalixia Ostéo. Les réseaux d'audioprothèse et d'optique existants convergeront, quant à eux, lors de leur renouvellement par un appel d'offres commun. En janvier 2020, les réseaux optiques Kalivia optique et Optistya deviendront Kalixia Optique.

c) EGAMO: la gestion d'actifs à valeurs mutualistes

Le Groupe VYV a fait d'EGAMO sa filiale centralisant la gestion des actifs du groupe. Cette concentration permettra de générer des économies d'échelle. À l'origine filiale du Groupe MGEN, EGAMO, qui a fêté ses 10 ans en décembre 2018, est née de la volonté de MGEN de créer une société de gestion d'actifs à valeurs mutualistes.

B - INVESTIR DANS DE NOUVELLES SOLUTIONS

a) SeniorAdom pour l'actimétrie

En décembre 2018, le Groupe VYV a annoncé sa prise de participation majoritaire dans KRG Corporate, le leader des solutions de lien social et de prévention des risques à domicile ou en établissement pour les personnes fragiles, âgées ou handicapées. KRG Corporate propose depuis 6 ans, sous la marque SeniorAdom, des solutions innovantes analysant automatiquement les habitudes de vie des personnes fragiles afin d'éviter que des situations à risque ne dégèrent.




« Les ambitions du Groupe VYV nous permettent de construire ensemble de nouvelles perspectives. Elles ouvrent une nouvelle étape dans la vie de notre mutuelle, riche d'opportunités et d'engagements. Au sein du Groupe VYV, la MNT s'affirme comme la référence santé prévoyance des collectivités territoriales. Nous restons au plus proche des territoires et pouvons à présent répondre à leurs besoins avec la force d'un grand groupe national. »

Alain Gianazza,
président général
de la Mutuelle
Nationale Territoriale

Le Groupe VYV se positionne ainsi sur l'actimétrie, notamment à l'étranger, KRG Corporate ayant signé en 2018 un accord stratégique avec la ville de Chengdu en Chine pour y déployer ses solutions. La technologie sera ensuite déployée dans les 20 plus grandes villes chinoises.

b) MesDocteurs, la solution télémédecine du Groupe VYV

Le Groupe VYV s'est aussi positionné comme un acteur de la santé de demain en prenant une participation majoritaire dans MesDocteurs en novembre 2017. Le service de téléconsultation, proposé progressivement depuis juillet 2018 par Harmonie Mutuelle, est en cours de généralisation au sein des autres mutuelles du Groupe VYV. Depuis son lancement, MesDocteurs a effectué 100 000 mises en relation entre patients et médecins (60% en téléconsultation et 40% en téléconseil).

c) Le Groupe VYV engagé dans la prévention

Lors de sa création, le Groupe VYV s'est engagé à soutenir la lutte contre les addictions en signant l'adossement du Fonds Actions Addictions (F2A) créé en 2015 avec l'appui de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives. Il a alors soutenu le lancement, le 27 novembre 2017, du site internet AddictAide destiné au monde du travail. Réalisation commune du Fonds Actions Addictions et du professeur Reynaud, psychiatre et addictologue, le site rassemble et organise les informations sur les bonnes pratiques en matière de prévention et de prise en charge des conduites addictives dans le monde du travail.

Le Groupe VYV s'implique dans la promotion de l'activité physique grâce aux nombreux partenariats portés par ses mutuelles. En plus de son soutien au Comité national olympique et sportif français (CNOSF) dont il était, pour 2018, le partenaire prévention-santé, le Groupe VYV continue ainsi à concrétiser l'engagement pris lors de sa création de soutenir et de développer des actions ambitieuses de prévention.

3. Développer l'offre portée par VYV Care

VYV Care s'affirme comme un élément structurant et différenciant du Groupe VYV. VYV Care positionne l'offre de soins et de services mutualistes au cœur du projet du groupe.

La création du Groupe VYV s'accompagne d'un rapprochement entre les activités des SSAM (services de soins et d'accompagnement mutualistes) des Groupes Harmonie et MGEN à travers la création de l'union faitière des SSAM, VYV Care. En portant la stratégie de développement d'offre de soins et de services, cette nouvelle entité est l'un des piliers majeurs du Groupe VYV.

VYV Care est le 1^{er} opérateur non lucratif d'offre de soins et de services et le principal acteur mutualiste, rassemblant aujourd'hui près de 1 000 structures, 25 000 collaborateurs, œuvrant dans 17 métiers répartis dans 3 pôles d'activités : produits et services, soins et accompagnement.



« L'ambition de VYV Care est de conforter sa position de premier offreur de soins et de services du secteur non lucratif en France, constituer un pôle de regroupement majeur autour de nos activités et participer ainsi à la restructuration de l'économie sociale et solidaire. »

Philippe Cotta,
directeur général de VYV Care

Son ambition s'articule autour de quatre priorités:

- Prévoir l'évolution des métiers au regard des tendances lourdes qui s'imposeront au système de santé (vieillesse de la population, développement des maladies chroniques, etc.).
- Anticiper l'émergence de nouveaux acteurs en renforçant une stratégie partenariale.
- Investir dans l'innovation et le numérique pour construire les organisations et les pratiques de santé de demain.
- Contribuer à construire une offre de soins et de services de plus en plus individualisée. La santé de demain sera davantage sur mesure, avec une personnalisation de l'information médicale, de la prévention et des prises en charge thérapeutiques. Les patients seront davantage impliqués dans la gestion de leur santé et dans l'organisation de leur prise en charge médicale. Ils seront, plus encore qu'aujourd'hui, des acteurs centraux de leur santé.

Fort de cette conviction, VYV Care construit, avec les mutuelles du Groupe VYV, une offre de soins et de services d'accompagnement dont la pertinence et la qualité assurent une performance mutualiste globale, garante de pérennité et de développement. Pour atteindre et maintenir cette performance, VYV Care porte une grande attention à la qualité de ses services, à l'équilibre économique permettant de pérenniser des activités de qualité et à son engagement social qui doit animer ses activités.

En novembre 2017, l'ensemble des entités mutualistes membres de VYV Care ont signé la Convention d'engagement qui régit le fonctionnement de l'union en précisant les obligations de l'ensemble des parties. Elle est désormais consubstantielle à la signature de l'adhésion à VYV Care. Cette convention engage ses signataires dans la démarche de constitution d'un groupe national avec des relais régionaux forts.

Un projet qui, en 2018, a séduit de nouveaux acteurs mutualistes. VYV Care a enregistré deux nouvelles adhésions:

- Mutualistes sans Frontières
- Union Territoriale Mutualiste Lorraine (UTML)





« Dans un environnement qui connaît des mutations sans précédent, le Groupe VYV doit inventer, construire, proposer des réponses mutualistes adaptées aux enjeux d'aujourd'hui, aux besoins de nos adhérents, aux attentes des entreprises ou employeurs publics et privés. Le Groupe VYV doit aussi permettre de rappeler que notre modèle mutualiste fait d'engagement, de proximité et de solidarité est un facteur puissant d'adaptation et de modernité. Ensemble nous pouvons apporter des réponses toujours plus solidaires et innovantes aux multiples défis de la protection sociale. »

Joseph Deniaud,
vice-président délégué
du Groupe VYV

4. Conquérir de nouvelles frontières

Le Groupe VYV s'est donné dès sa première année d'existence les moyens d'innover pour préparer l'avenir et partir à la conquête de nouvelles frontières.

A - L'ÉCHANGE DE DONNÉES POUR AMÉLIORER LE SERVICE

Le Groupe VYV a développé une plate-forme pour favoriser les échanges de données. « Petra », Plate-forme d'Échange TRAnverse, facilite les échanges de données entre les entités du groupe mais aussi avec des partenaires externes. Elle favorise l'émergence de parcours numériques interentités sécurisés, fluides et « sans couture », à destination des adhérents, patients, clients, prospects, partenaires et professionnels de santé.

La plate-forme permet également aux individus utilisateurs de services de voir, comprendre et gérer leurs données personnelles, ainsi que leurs consentements, en toute simplicité. Le partage des informations personnelles au sein du groupe ne se fait pas sans leurs consentements.

De nouveaux bouquets de services numériques vont ainsi pouvoir être conçus et déployés à moindre coût et plus facilement.

B - L'INTERNATIONAL

Premier acteur de l'assurance santé et premier opérateur de services de soins et d'accompagnement en France, le Groupe VYV est, à l'échelle européenne, le deuxième acteur de l'assurance santé et le premier acteur intégré en assurance et en soins. Il exprime sa volonté de renforcer sa présence à l'international pour diffuser le modèle mutualiste de protection sociale et favoriser son développement.

a) La stratégie internationale du Groupe VYV repose d'abord sur des implantations locales existantes, à savoir Europamut au Portugal et Harmonie Italia en Italie, et sur la recherche de nouvelles opportunités, notamment en Chine où son bureau de représentation à Pékin a été officiellement agréé en 2018.

b) Le Groupe VYV a pris une participation majoritaire dans une start-up dédiée à l'assistance internationale pour créer VYV International Assistance. VYV International Benefits, dédiée à la santé et la prévoyance pour les expatriés à travers le monde, a été créée en 2018.



« **Leader aux Antilles-Guyane, notre mutuelle a tout de suite bénéficié de la vitalité de la première année du Groupe VYV. Le groupe est pour nous une véritable opportunité pour renforcer les solutions apportées à nos adhérents en santé mais aussi sur l'ensemble du champ de la protection sociale.** »

Guy Cazimir,
président de la
Mutuelle Mare-Gaillard

C-VYV INVEST: L'OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DU GROUPE VYV

Afin de consolider les acquis et de préparer l'avenir, VYV Invest a été créée et s'affirme comme un outil clé pour donner au groupe les moyens de ses ambitions. Société par actions simplifiée (SAS) dont les actionnaires sont les mutuelles affiliées et l'UMG Groupe VYV, VYV Invest s'est dotée d'un capital de près de 200 millions d'euros lors de son assemblée générale constitutive, le 13 novembre 2018.

a) VYV Invest a déjà permis la mise en commun de filiales et participations afin d'assurer leur pilotage stratégique et économique au niveau du groupe. Neuf participations, apportées par l'UMG Groupe VYV, Harmonie Mutuelle et MGEN (dont Egaréseaux, Kalivia, Europamut, MGEN IB) et trois sociétés dans lesquelles VYV Invest a directement investi en 2018 (Weavility, Vigeo Eiris, une agence de notation extra-financière, et KRG Corporate) constituent le portefeuille de VYV Invest.

b) VYV Invest permet au Groupe VYV de continuer à investir dans 6 domaines stratégiques (innovation, services, assurance, international, offre de soins, logement) afin de favoriser son développement et d'être en capacité de renforcer la gamme des services et des produits proposés aux adhérents et aux clients des mutuelles du groupe.



Groupe Arcade-VYV: le 3^e pilier du Groupe VYV



« Le Groupe VYV se positionne comme entrepreneur du mieux-vivre pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de leur parcours de vie. La création du Groupe Arcade-VYV s'inscrit dans cette approche. Elle permet de concrétiser notre promesse mutualiste et de renforcer notre capacité à proposer une protection sociale solidaire. »

Thierry Beaudet,
président du Groupe VYV

Améliorer la vie par l'habitat

Plus qu'un déterminant de santé, l'habitat est une condition essentielle du mieux-vivre et doit prendre en compte les spécificités des territoires et les parcours de vie de chacun.

Dans ces conditions, le Groupe Arcade et le Groupe VYV se rapprochent pour associer les expertises de l'habitat et de la protection sociale et ainsi construire un modèle unique et innovant d'habitat social au service du mieux-vivre.

Le Groupe Arcade-VYV s'affirme comme le 3^e pilier du Groupe VYV, à côté de l'assurance et de l'offre de soins et de services, et s'appuie sur 3 convictions:

- 1. Logement et santé sont indissociables:** les réponses apportées doivent prendre en compte les parcours de vie pour agir efficacement et accompagner chacun, sans exclusion.
- 2. L'habitat doit être innovant:** logement connecté, urbanisme et habitat intégrant les problématiques liées au développement durable et au climat.
- 3. La priorité est donnée à l'humain:** une présence au plus près des territoires permet de placer l'humain au cœur de son action et de penser l'habitat social selon des besoins concrets.

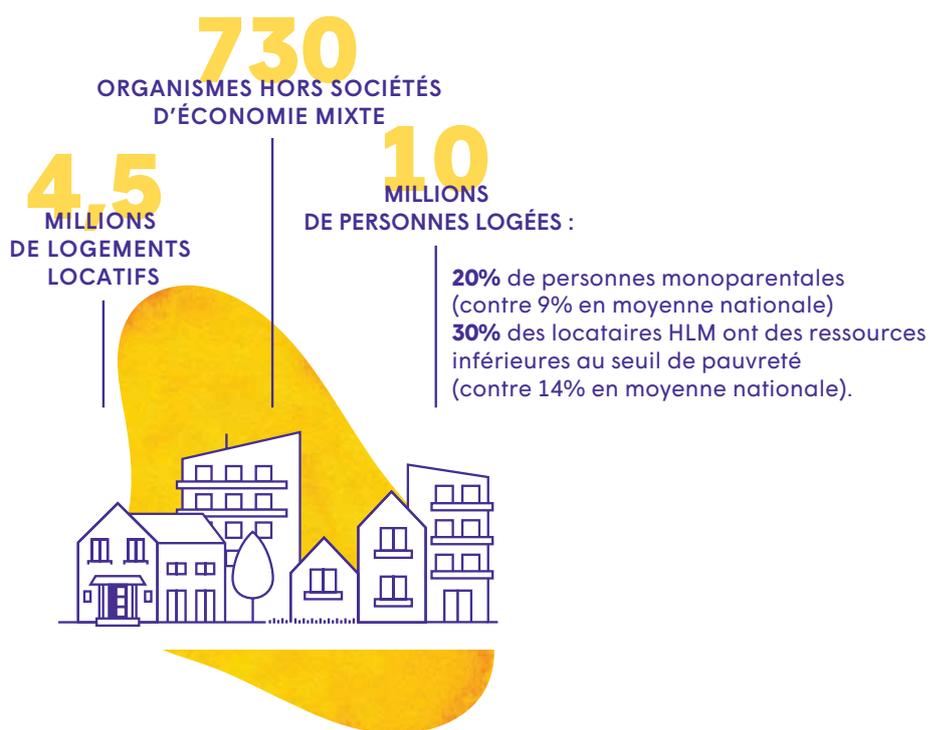
Les Groupes Arcade et VYV partagent les valeurs de l'économie sociale et solidaire. Leurs activités répondent à des enjeux d'utilité sociale analogues. Harmonie Habitat, entité du Groupe VYV, qui s'affirme comme une expérience unique en mutualité, a permis de démontrer les passerelles entre les deux secteurs et a favorisé l'engagement de nombreux militants mutualistes en faveur du logement social.

D'ores et déjà, de multiples synergies, facteurs de croissance et de performance, ont pu être identifiées par les deux parties:

- **Des synergies de valeurs:** durablement – et intrinsèquement – attachés à l'intérêt général et à l'utilité sociale, les deux groupes revendiquent leur ancrage dans l'économie sociale et solidaire et affirment leur détermination à tenir un rôle de premier plan dans ce secteur en plein développement.
- **Des synergies territoriales:** à travers leurs entités locales, les deux groupes disposent de puissants relais de proximité avec les territoires et leurs tissus économiques. Les deux réseaux assurent une large couverture du territoire métropolitain et permettront, en priorité, d'associer les ressources et de matérialiser les synergies métiers. Ces synergies permettront aussi de renforcer les relations avec les collectivités territoriales.
- **Des synergies métiers:** l'alliance de l'expertise logement du Groupe Arcade et de l'expertise santé du Groupe VYV, notamment l'offre de gestion des soins et services d'accompagnement, permettra de développer des offres adaptées aux locataires et adhérents. Ces synergies seront un puissant facteur de différenciation et de renforcement de l'utilité sociale des deux partenaires.

Le logement en France

En France, le logement social représente:



Concrètement, le logement social représente un réel espace de solidarité.

Le Groupe Arcade



« Nous partageons avec le Groupe VYV des valeurs et des objectifs communs. Notre rapprochement va faire émerger des solutions innovantes à travers un nouveau dispositif associant l'ensemble des savoir-faire de l'habitat à une palette de services liés à la santé, en phase avec nos ambitions de développement et notre rôle d'acteurs majeurs de l'utilité sociale. »

Marc Simon,
président du Groupe Arcade

Créé en 1979 par **Pierre-André Périssol**, ministre du Logement entre 1995 et 1997, et présidé par Marc Simon depuis 1995, le Groupe Arcade, composé de deux pôles (social et concurrentiel), couvre l'ensemble des métiers de l'immobilier – construire, loger et accompagner, préfinancer – en développant une offre complète de logements résidentiels et de services, en accession à la propriété et en logement locatif, libre ou social.

LE GROUPE ARCADE EMPLOIE

2 000
COLLABORATEURS

AU SERVICE
D'UN PARC DE

170 000
LOGEMENTS

IL LOGE

350 000
PERSONNES

ET CONSTRUIT CHAQUE ANNÉE



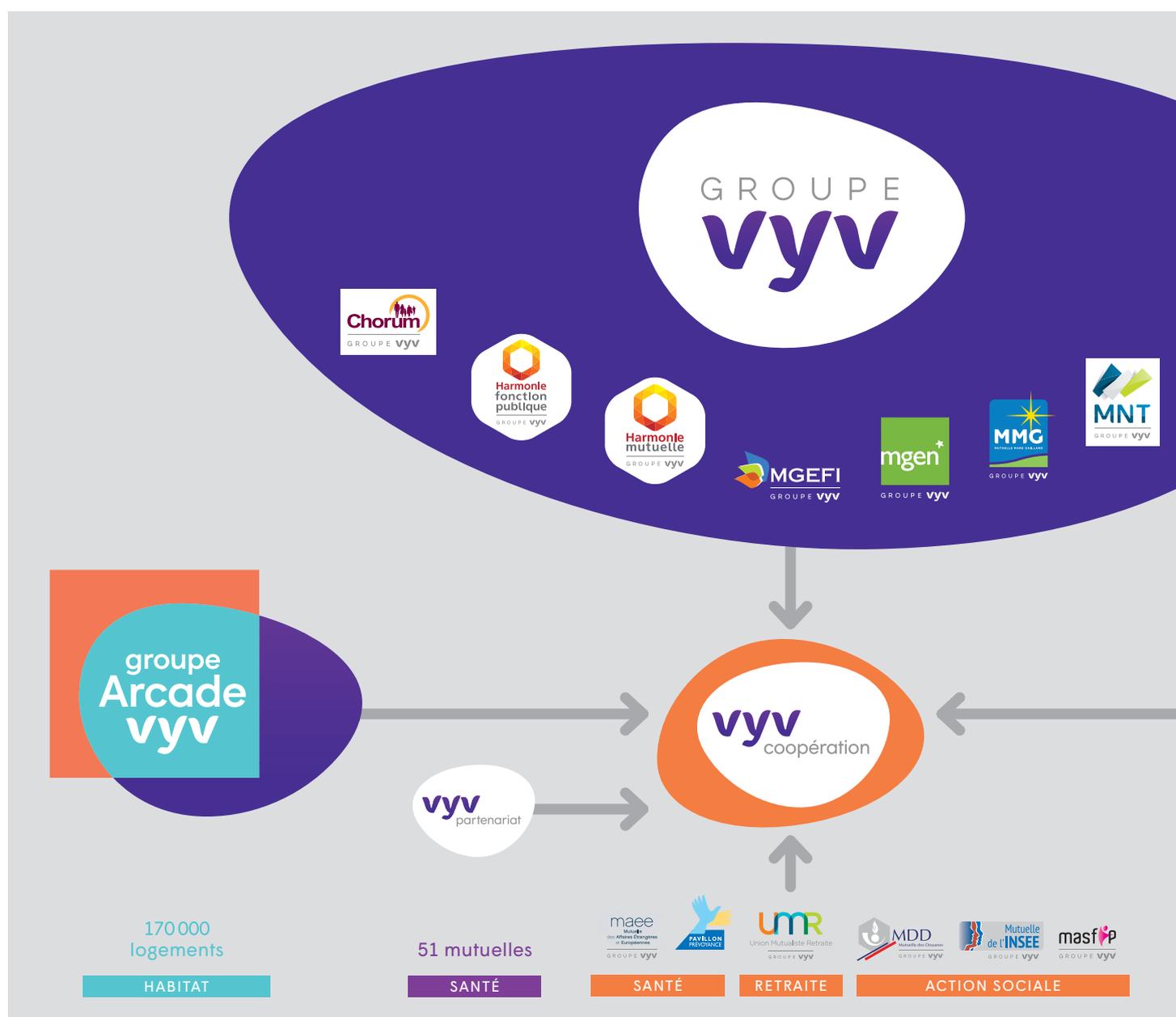
5 500
LOGEMENTS DONT

550
EN PROMOTION PRIVÉE

Il est aujourd'hui le quatrième bailleur social par la taille de son parc HLM et représente un ensemble de près d'une trentaine d'entreprises sociales et solidaires implantées sur les territoires pour accompagner le développement des collectivités territoriales et répondre aux attentes des pouvoirs publics et aux besoins des ménages.

Un groupe en construction

À sa création en septembre 2017, le Groupe VYV est devenu le premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Fort du regroupement de 14 mutuelles et groupements dédiés à tous les secteurs professionnels, le Groupe VYV s'est engagé à apporter des réponses innovantes aux multiples enjeux de la protection sociale tout en restant ancré dans le mutualisme.



1) Un groupe ouvert et fédérateur

Le Groupe VYV s'organise autour de 3 unions qui structurent les relations entre le groupe et les mutuelles qui le composent :

1

Une union mutualiste de groupe (UMG) Groupe VYV :

Cette entité stratégique et prudentielle est la faïtière qui pilote la stratégie globale du groupe, exerce des missions de contrôle et coordonne sa mise en œuvre.

2

Une union de groupe mutualiste (UGM) VYV Coopération :

Cette entité assure la coordination politique ainsi que l'échange de moyens et d'expériences entre les membres de l'UGM.

3

Une union faïtière des services de soins et d'accompagnement mutualistes (SSAM) VYV Care :

Cette entité porte la stratégie du groupe concernant les activités sanitaires, sociales et médico-sociales.

L'ensemble des composantes du groupe et leurs 45 000 collaborateurs protègent 10 millions de personnes et proposent des solutions adaptées à plus de 72 000 employeurs publics et privés. Le groupe totalise un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros en assurance santé, en prévoyance, en soins et services d'accompagnement, en épargne retraite...

L'année 2018 a permis de fédérer d'autres acteurs autour du projet porté par le Groupe VYV.

Plus de 1000
établissements
de soins
et de services

OFFRE DE SOINS



« Depuis le 1^{er} janvier 2019, Chorum est la référence du Groupe VYV sur le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS). L'affiliation de Chorum au Groupe VYV est l'expression d'une volonté forte d'offrir aux branches, aux structures et aux salariés de l'économie sociale et solidaire une gamme produits complète et une offre de services innovants. »

Thomas Blanchette,
président de Chorum



« Nous intégrons le Groupe VYV avec beaucoup d'enthousiasme. Faire partie de ce groupe va nous permettre de nous diversifier et de nous développer sur les marchés des entreprises et des associations. Et c'est aussi une chance de pouvoir partager le fruit de 40 années d'expertise en IARD auprès de l'ensemble des entités du Groupe VYV. »

Jean-Luc de Boissieu,
président de SMACL Assurances

a) Chorum: pilier ESS du Groupe VYV

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le Groupe VYV compte Chorum parmi les mutuelles de son UMG.

Chorum est un ensemble mutualiste exclusivement dédié aux professionnels de l'économie sociale et solidaire qui entretient des relations partenariales historiques avec l'ensemble des composantes du Groupe VYV. Elle propose aux entreprises et salariés du secteur une offre globale de garanties et de services adaptés à leurs besoins en matière de prévoyance, santé, épargne, IARD, retraite et ingénierie sociale.

Seule mutuelle 100% dédiée aux professionnels de l'économie sociale et solidaire, depuis 60 ans, Chorum travaille en étroite collaboration avec les partenaires sociaux pour coconstruire une protection sociale de qualité, qu'elle soit proposée dans le cadre de conventions collectives ou à l'initiative de l'employeur. Chorum protège plus de 715 000 personnes, soit 1 salarié sur 3 de l'ESS, et plus de 23 000 structures adhérentes.

b) SMACL Assurances: la référence assurance dommages et biens du Groupe VYV

L'affiliation de SMACL Assurances à l'UMG Groupe VYV est également effective depuis le 1^{er} janvier. Elle avait été approuvée le 13 novembre 2018 par les assemblées générales de SMACL Assurances et du Groupe VYV. Pour la première fois, une mutuelle d'assurance rejoint un groupe constitué par des mutuelles de santé.

Créée en 1974, SMACL Assurances est la société mutuelle d'assurance des collectivités et établissements publics, des élus et des agents territoriaux. Elle couvre également les risques des entreprises, des associations, des particuliers, acteurs économiques de tous nos territoires. SMACL Assurances accompagne pour leurs risques privés ou professionnels plus de 20 000 collectivités et établissements publics, près de 50 000 associations et entreprises (notamment de l'économie sociale et solidaire) et plus de 40 000 particuliers (élus, anciens élus et agents territoriaux, salariés de nombreuses entités publiques ainsi que les administrateurs, adhérents, bénévoles et personnels des associations et entreprises publiques).

Partenaire historique de la Mutuelle Nationale Territoriale, membre du Groupe VYV, SMACL Assurances vient ainsi étayer les offres et services du Groupe VYV grâce à ses 40 ans d'expertise en IARD. Aux côtés des autres mutuelles du Groupe VYV, SMACL Assurances va bénéficier d'une politique permettant à chacune des entités du Groupe VYV de renforcer les réponses qu'elles apportent à leurs adhérents et clients, de se diversifier et d'innover en s'appuyant sur les ressources d'un groupe de plus en plus fort.



LE GROUPE VYV PROTÈGE

+DE 10

MILLIONS DE PERSONNES



10 000

ÉLUS MUTALISTES DONT PRÈS
DE **2 600** DÉLÉGUÉS



5,5

MILLIONS D'ADHÉRENTS



72 000

ENTREPRISES CLIENTES



1^{er}

ACTEUR MUTUALISTE DE SANTÉ
ET DE PROTECTION SOCIALE
EN FRANCE



10

MILLIARDS D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES DONT:

8,3

MD€ EN ASSURANCES

6,2 MD€ en assurance santé

1,55 MD€ en prévoyance

0,55 MD€ en épargne retraite.

1,7

MD€ EN SOINS ET SERVICES



45 000

COLLABORATEURS



« Le Groupe VYV est un groupe mutualiste pour lequel l'impulsion et la dynamique des élus sont essentielles et pour lequel la démocratie s'inscrit dans sa gouvernance et ses décisions.

Et parce que mutualité rime avec proximité, nous avons, dès 2018, créé et animé une véritable communauté de militants pour partager le projet porté par le Groupe VYV au plus près des territoires et des adhérents. »

Serge Brichet,
président de la MGEFI

2) Une gouvernance politique et managériale mises en place

A - GOUVERNANCE POLITIQUE

En quelques mois, la gouvernance politique s'est mise en place pour permettre le bon fonctionnement institutionnel du groupe, favoriser l'implication des adhérents et de leur représentation. Cinq comités dédiés au respect du cadre réglementaire et au respect des bonnes pratiques de gouvernance ont été mis en place: Audit, Risques, Finances, Rémunération, Mandats. Parallèlement, des commissions sont créées pour permettre l'animation politique du groupe: International, Numérique, Animation territoriale, Développement, Offre de soins...

En veillant à faire rimer mutualité et proximité, en favorisant l'implication des 10 000 élus mutualistes représentant les adhérents des mutuelles et entités affiliées au Groupe VYV, en plaçant l'intérêt des adhérents au cœur de notre projet, en étant fidèles à notre promesse mutualiste, nous démontrons que l'on peut concilier développement, but non lucratif et utilité sociale.

Dans cette perspective, un réseau d'environ 150 ambassadeurs a également été mis en place pour:

- Donner de la visibilité et de la lisibilité au Groupe VYV au sein du réseau de militants locaux.
- Relayer les communications et la dynamique collective du Groupe VYV au niveau territorial.
- Être le relais entre les militants locaux et le Groupe VYV.
- Coordonner et impulser des actions communes entre les militants issus des différentes entités du groupe.

B - GOUVERNANCE MANAGÉRIALE

La gouvernance managériale a été mise en place pour:

- 1. construire** et animer l'offre du groupe afin de garantir son développement;
- 2. répondre** aux contraintes prudentielles;
- 3. assurer** les fonctions supports nécessaires tout en garantissant la coordination de l'ensemble des entités;
- 4. mutualiser** des équipes au niveau groupe: Audit, Achats, Juridique, mais aussi le grand collectif.

Au total en 2018, plus de 400 collaborateurs issus en grande majorité des entités du groupe (près de 75%) ont constitué les équipes.

Loin d'être une simple tour de contrôle, l'UMG a pour mission de définir la stratégie et de veiller à sa mise en œuvre, de piloter et animer le développement, de construire et d'animer la dimension prudentielle du groupe.

Passage de relais entre François Venturini et Stéphane Dedeyan



« Après le temps de la construction, le Groupe VYV entre désormais dans un nouveau cycle, celui du fonctionnement et du développement. Il convient de prolonger la dynamique initiée par François Venturini, pour tenir notre promesse mutualiste et renforcer les synergies au sein du groupe. »

Stéphane Dedeyan,
directeur général délégué
Groupe VYV

François Venturini a assuré la direction générale pendant la phase de préparation du Groupe VYV, puis dès sa création le 13 septembre 2017. Sous son impulsion, le groupe a été créé, son organisation mise en place, ses fondations consolidées...

Aujourd'hui une nouvelle page peut s'ouvrir, celle du déploiement et de la conquête de nouveaux territoires. « La personne qui doit incarner la direction générale du groupe pour conduire cette nouvelle étape doit pouvoir se projeter dans les 10/15 ans qui viennent. Le moment est donc venu pour moi de préparer le passage de relais », annonce François Venturini le 30 août dernier. « En 2016, j'avais accepté, à la demande des présidents Thierry Beaudet et Joseph Deniaud, de rester quelques années supplémentaires pour poser les fondations de notre groupe. Je l'ai fait avec passion et détermination parce que j'avais la conviction que nous avons une chance historique de créer quelque chose de grand, d'unique et de nécessaire pour la pérennité de nos mutuelles et du mouvement mutualiste, dont nous sommes devenus la figure de proue. »

Ce passage de relais acte le passage à un deuxième temps pour le Groupe VYV. Après le temps de la construction, le Groupe VYV entre désormais dans un nouveau cycle, celui du fonctionnement et du développement. « Il convient de prolonger la dynamique initiée par François Venturini, pour tenir notre promesse mutualiste et renforcer les synergies au sein du groupe », précise Stéphane Dedeyan.



François Venturini, entrepreneur en mutualité

Diplômé de l'université Panthéon – Sorbonne (maîtrise en sciences de gestion) et de la Columbia Business School de New York (EPBA), François Venturini a débuté sa carrière professionnelle à SCIC SA (société de promotion et de gestion immobilière du Groupe Caisse des Dépôts Développement) où il a exercé, de 1975 à 1982, des fonctions financières et d'audit.

À 32 ans, il devient directeur général de la société ALMARRIERA CA, en charge de la promotion de logements sociaux au Venezuela, puis du Groupement interprofessionnel pour la construction, de 1984 à 1991. Président-directeur général jusqu'en 1994 de la société de conseil en développement local et en environnement BETURE, il occupe ensuite pendant deux ans la fonction de directeur général de SCIC Gestion Île-de-France avant de devenir directeur général d'Harmonie Mutualité en janvier 1997.

À partir de 2004, à la direction générale de l'Union Harmonie Mutuelles, il conduira le projet de fusion et il devient directeur général d'Harmonie Mutuelle à sa création en 2012.

Dès 2016, il pilotera le projet de rapprochement entre les Groupes Harmonie, Mgen et Istya et sera nommé directeur général du Groupe VYV à sa création.

En octobre 2016, François Venturini a été élu « Personnalité de l'année » par les Trophées de l'Assurance pour son engagement mutualiste depuis près de 20 ans.



Stéphane Dedeyan, nouveau directeur général du Groupe VYV

Stéphane Dedeyan a rejoint le Groupe VYV en octobre 2018 comme directeur général délégué auprès de François Venturini.

Agé de 53 ans, Stéphane Dedeyan, diplômé d'HEC et de l'Institut des actuaires français, a débuté sa carrière en 1990. Après plusieurs années de conseil en stratégie chez AT Kearney, il rejoint le secteur de l'assurance: d'abord au sein d'AGF/Allianz, puis en 1999 chez Generali.

En 2014, il devient directeur général délégué du Groupe Generali en France.

De 2011 à 2017, il a présidé la commission des assurances de personnes au sein de la Fédération française de l'assurance et a été chargé de l'animation des réflexions et échanges de la profession avec les pouvoirs publics dans les domaines de l'assurance vie, la retraite, la prévoyance, la santé et la dépendance.





Relations presse : Anne-Sophie Angélo
Tél. +33 (0)6 24 45 67 54
E-mail: pressevvyv@havas.com



Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, n° Siren 532 661 832, n° LEI 969500E016R1LLI4UF62. Siège social: Tour Montparnasse - 33, avenue du Maine - BP 25 - 75755 Paris Cedex 15. Direction de la Communication Groupe - 01/2019.
Photos: ©Istock - ©Shutterstock - Julien Faure - Jacques Grison.

www.groupe-vyv.fr